**40ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(24 janvier – 4 février 2022)**

**Syrie - 1min10**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 24 janvier 2022 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

La situation en Syrie est, depuis plus d’une décennie, marquée par des violations des droits de l’Homme et du droit international humanitaire systématiques, massives et constantes. Ces violations inacceptables doivent cesser et leurs auteurs devront impérativement rendre des comptes. Il revient au régime syrien, qui est à l’origine de cette situation et qui est le premier responsable de ces violations à l’encontre de sa propre population, de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Mettre fin aux attaques délibérées contre les populations et infrastructures civiles, et assurer un accès humanitaire immédiat, complet, sûr et sans entrave sur l’ensemble du territoire syrien ;

2/ Libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues arbitrairement par le régime, rendre compte du sort des personnes disparues, mettre fin aux exécutions arbitraires, à la torture et à toutes les pratiques inhumaines en vigueur dans l’ensemble des lieux de détention ;

3/ Créer les conditions du retour sûr, digne et volontaire des réfugiés et des déplacés, et mettre un terme à toutes les violations dont ils sont victimes une fois revenus en Syrie ;

4/ Autoriser la Commission d’enquête et le Mécanisme international, impartial et indépendant à se rendre sur le territoire syrien.

Je vous remercie./.